

Image not found or type unknown



Un héritier a l'étranger crée une indivision

Par **max33**, le **07/04/2016** à **15:49**

[smile28]nous somme 3 frères, suite au décès de mon père le notaire choisi ne peu établir le certificat de notoriété car un des frère est en fuite a l'étranger (problème avec la justice) comment faire pour établir ce certificat et ne pas rester en indivision.cordialement.